



No de résolution
ou annotation

ARÉNA
RIVIÈRE-DU-NORD

VILLE DE
Prévost

Ville de
SAINT-JÉRÔME

Sainte-Sophie

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 8 MARS 2023 à l'aréna Rivière-du-Nord.

PRÉSENCES :

Monsieur Guy Lamothe, maire de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Pau Germain, maire de la ville de Prévost
Monsieur Marc Bourcier, maire de la Ville de Saint-Jérôme

Est également présent :

Monsieur Serge-Alexandre Tessier, directeur général de la Régie

2023-03-08/1316

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 8 MARS 2023

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance est ouverte à 9 h02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-03-08/1317

ITEM 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-03-08/1318

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 FÉVRIER 2023

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU QUE :

**QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 FÉVRIER 2023
soit approuvé.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

2023-03-08/1319

ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

ATTENDU QUE le directeur général a déposé le registre des chèques pour la période du 1^{er} février au 28 Février 2023;

Il est proposé par : monsieur Marc Bourcier

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1^{er} février au 28 Février 2023;

Folio 01932326 :

- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 125 509.72 \$;
- chèques portant les numéros 001702 à 001720 inclusivement représentant un montant de 183 131.65\$.
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 62 193.18 \$
- prélèvements automatiques pour les emprunts et intérêts représentant un montant de 877 091.75 \$

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE le directeur général certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-03-08/1320

ITEM 5

DÉPÔT DU RAPPORT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

ATTENDU la présentation aux membres du conseil des états financiers pour l'année 2022 et le résultat des recettes et des dépenses pour la période se terminant le 31 décembre 2022.

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport financier 2022 préparé et vérifié par la firme Gariépy Bussièrès CPA inc. en date du 08 mars 2023 soit et est accepté tel que rédigé ;

QUE le rapport financier de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord soit signé par le trésorier et qu'il soit transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, et ce, en conformité avec l'article 105.2 de la Loi des cités et villes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

2022-03-08/1321

ITEM 7

**RÉSOLUTION DU CONSEIL SUR LE CHANGEMENT DU
RESPONSABLE DE L'APPLICATION EMPLOYEUR D**

ATTENDU QUE la Régie a pour mission d'offrir des activités de glace sur le territoire des villes membres de la Régie;

ATTENDU QUE la Régie est, depuis le 1^{er} janvier 2016, la principale corporation sportive dans Saint-Jérôme et la région;

ATTENDU le départ à la retraite de Mme Danielle Clément, directrice générale, en date du 4 novembre;

ATTENDU que M Serge-Alexandre Tessier a été nommé directeur général lors de la séance que 30 novembre.

ATTENDU que M Tessier est entré en fonction officielle le 9 janvier 2023;

ATTENDU que Mme Clément avait la charge du site Employeur D

ATTENDU que l'application Employeur D est nécessaire pour les paies et rapports.

Il est proposé par monsieur Marc Bourcier

ET IL EST RÉSOLU :

De procéder à la nomination de M Serge-Alexandre Tessier à titre de responsable de l'application Employeur D

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2022-03-08/1322

ITEM 7

**ADOPTION DE L'AUGMENTATION SALARIALE DU PERSONNEL
ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE-DU-NORD POUR L'ANNÉE 2023**

ATTENDU l'adoption du budget 2023 de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord le 30 novembre 2022;

ATTENDU que ce budget présentait deux employé de soutien administration à temps partiel soit de 32h à un taux de 30\$, pour le personnel administratif de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord;

ATTENDU que ce budget a été adopté dans les villes de Prévost, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie, constituant les membres de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord;

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU :

D'augmenter la commis comptable à ce salaire et d'avoir seulement un employé de soutien pour le moment.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-03-08/1323

ITEM 8



No de résolution
ou annotation

PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question du public

2023-03-08/1324
ITEM 9

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Marc Bourcier

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 9 h 38

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur Guy Lamothe
Président

M Serge-Alexandre Tessier
Directeur Général
Secrétaire Trésorier